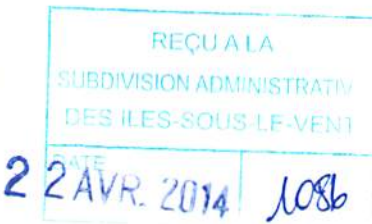


Polynésie française		République française
Subdivision administrative des îles Sous-le-Vent		Liberté - Égalité - Fraternité
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAVA'I		

**DELIBERATION COMMUNAUTAIRE
N° 15/CCH/14 du 22 avril 2014.**

Portant élection du Président de la communauté de communes Hava'i

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En sa séance du 22 avril 2014 à 08 heures 30 minutes, convoquée par le 1^{er} vice-président de la communauté de communes Hava'i, par lettre n° 31/CD/2014 du 14 avril 2014,

Sous la présidence de Monsieur TERIIHAUNUI Hiomai, doyen,

Avec Monsieur HIRO Toni, secrétaire de séance nommé conformément à l'article L2121-25 du CGCT,

Dix (10) membres du conseil communautaire étant en exercice,

Dix (10) membres sont présents au moment de l'ouverture des débats du point de l'ordre du jour, MOUTAME Thomas, HIRO Toni, EBB Moïse, TERIIHAUNUI Hiomai, ROOPINIA Myron, TETUANUI Cyril, TAEAE Micheline, HAUPUNI Varo, TARATI Tina, TIHOTI Sylvain,

Dix (10) membres sont présents au moment du vote, MOUTAME Thomas, HIRO Toni, EBB Moïse, TERIIHAUNUI Hiomai, ROOPINIA Myron, TETUANUI Cyril, TAEAE Micheline, HAUPUNI Varo, TARATI Tina, TIHOTI Sylvain,

Zéro (00) membre absent au moment du vote et ayant donné pouvoir :

Zéro (00) membre absent pendant tous les débats et au moment du vote du point de l'ordre du jour et n'ayant pas donné pouvoir :

Indication sur le résultat du vote :

Présent(s) : 10

Votant(s) : 10 (dont 00 procuration)

Abstention(s) : 00

Exprimé(s) : 10

Vote(s) pour : 10

Vote(s) contre : 00

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n° 2007-1720 du 7 décembre 2007 et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu** l'arrêté n° HC/1712/SAISLV du 30 décembre 2011 portant création de la communauté de communes Hava'i ;
- Vu** les délibérations municipales n° 33/14 du 08 avril 2014 de la commune de Taputapuatea et n° 36/CT/14 du 14 avril 2014 de la commune de Tumaraa, portant élection des délégués du conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i ;
- Vu** le tableau des délégués de la communauté de communes Hava'i ;

DECIDE

Article 1^{er} : Est élu en qualité de Président du conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i : Monsieur TETUANUI Cyril.


Article 2 : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de trois mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le doyen est chargé de l'exécution de la présente délibération communautaire qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.


Fait et délibéré le **22 avril 2014**.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations



Le doyen



Homai TERIIHAUNUI



Contrôle a posteriori	
Acte rendu exécutoire après envoi au contrôle de légalité le : 22 AVR. 2014	
Et publication ou notification du : 22 AVR. 2014	
Le doyen	
Homai TERIIHAUNUI	



COMMUNAUTE DE COMMUNE HAVA'I

Liste des membres du conseil communautaire

Délégués membres de TAPUTAPUATEA

Titulaires :

MOUTAME	Thomas	né le 22/05/1958 à OPOA
HIRO	Toni	né le 15/09/1967 à UTUROA
EBB	Moïse	né le 06/12/1950 à OPOA
TERIIHAUNUI	Hiomai	né le 12/12/1942 à MAUPITI
ROOPINIA	Myron	né le 20/11/1966 à UTUROA

Suppléants :

TAEA	Jeannette	né le 01/03/1947 à TAHAA
TARATI	Vilna	né le 31/07/1969 à UTUROA
RUAMUTU	Iapheta	né le 21/05/1968 à OPOA
MOU KAM TSE	Armelle	né le 13/10/1972 à UTUROA
AHOTORU	Rosina	né le 09/08/1957 à OPOA

Délégués membres de TUMARAA

Titulaires :

TETUANUI	CYRIL	né le 07/12/1961
TAEAE	MICHELINE	né le 14/06/1960
HAUPUNI	VARO	né le 25/12/1956
TARATI	TINA	née le 31/01/1970
TIHOTI	SYLVAIN	né le 17/09/1980

Suppléants :

TEUIAU	YVES	né le 30/12/1980
TREMOULET	MEREANA	née le 17/07/1966
HUNTER	IVANUI	née le 07/05/1974
TETUANUI	LANA	née le 23/02/1970
HAAPA	VERONIQUE	née le 24/10/1978